

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 8 (1867), p. 1-2

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1867__8__1_0

© Société de statistique de Paris, 1867, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



I.

Procès-verbal de la séance du 3 novembre 1866.

Le 3 novembre 1866, la Société de statistique s'est réunie sous la présidence successive de MM. Millot et Wolowski.

Le procès-verbal de la séance du 7 juillet est lu et adopté.

M. le secrétaire présente la candidature de MM. le docteur Vacher et l'abbé Tournissoux, vicaire à Vincennes.

M. le docteur Bertillon présente la candidature de M. Bona, de Madrid, un des principaux rédacteurs de la *Revue de statistique* qui se publie dans cette ville.

Conformément au règlement, la Société ajourne à sa prochaine séance son vote sur ces trois candidatures.

M. le secrétaire entretient la Société du désir que plusieurs statisticiens français et étrangers lui ont témoigné de voir un congrès de statistique s'ouvrir à Paris, en 1867. Ces savants ont fait valoir que, devant venir dans cette capitale pour visiter l'Exposition, ils éprouveraient une vive satisfaction à pouvoir se réunir et se communiquer mutuellement leurs travaux.

« Ce désir, dit M. le secrétaire, est d'autant plus légitime, que le congrès international de statistique, qui devait se réunir à Florence en 1866, n'a pas été convoqué par le gouvernement italien, et qu'on ignore l'époque à laquelle il le sera. »

Dans cette situation, deux combinaisons sont à étudier. La première est celle-ci : Le gouvernement italien céderait au gouvernement français son droit de convoquer le congrès international, qui se réunirait à Paris en 1867. A son tour, la commission française chargée d'organiser ce congrès désignerait la ville de Florence comme lieu de réunion de sa plus prochaine session. Si cette combinaison triomphait, la Société de statistique serait très-probablement représentée dans le sein de la commission organisatrice. Si elle échouait, il y aurait lieu d'examiner s'il ne conviendrait pas que la Société provoquât, à ses risques et périls, un congrès de statistique libre.

Cette communication de M. le secrétaire est suivie d'une discussion à la suite de laquelle la majorité paraît se rallier à l'opinion qu'il serait préférable que le congrès international se réunît à Paris en 1867.

M. Wolowski, principal organe de cette opinion, veut bien prendre l'engagement de prier M. l'ambassadeur d'Italie de s'assurer des intentions de son gouvernement au point de vue de l'éventualité d'une cession au gouvernement français de

son droit de convoquer le congrès international. De son côté, M. le secrétaire s'efforcera de provoquer de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce une déclaration sur la double question de savoir, d'abord, si le gouvernement français verrait avec plaisir que le congrès international se réunît à Paris, en 1867, et, dans le cas contraire, s'il serait favorable au projet de la convocation, par les soins de la Société de statistique, d'un congrès libre.

La parole est donnée à M. Loua, qui lit une note sur les agrandissements récents de la Prusse au point de vue du territoire et de la population.

M. le secrétaire donne lecture de la première partie d'un mémoire sur l'accroissement de la population française comparée aux autres populations européennes.

Cette lecture est suivie d'une courte discussion dans laquelle M. Wolowski soutient cette thèse qu'une fécondité excessive est une cause de mortalité pour les enfants et une source de misère pour les parents.

La séance est levée à la suite de cette improvisation.
